

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## COMMUNE DE ROGNAIX 73730



### AVIS

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

**Présents** : Mesdames Valérie BOUVRY, Marie-Françoise HEREDIA, Caroline LAMULLE, Mélissa PONDRUEL, Sandra STAUDT et Messieurs Jean François DIGARD, Joël GACHET, Eric MEYER

**Excusés** : Jérôme FABRY donne procuration à Valérie BOUVRY

**Absents** : Guillaume DALLA PALMA, Aydin GOKDAG,

**Président de séance** : Joël GACHET

**Secrétaire de séance** : Eric MEYER

Ouverture de la séance à 19h30

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

- *Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

### ORDRE DU JOUR

#### **1/ Actualisation du tarif des repas de la cantine**

M le Maire rappelle la convention tripartite passée en 2016 avec API et le Collège Fondation d'Auteuil relative à la livraison des repas de la cantine scolaire.

Il indique qu'API nous a transmis dernièrement cette actualisation tarifaire :

Nouveau prix des repas : 5,12 € TTC+0.01 % par rapport à 2019

Il propose de valider le nouveau prix d'un repas facturé par API à la mairie soit : 5,20 € (pas de changement) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

- ***Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'actualisation du tarif des repas de la cantine***

#### **2/ Personnel / Modification du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire indique qu'au sein du service périscolaire, 2 postes à temps non-complet à hauteur de 12h40 hebdomadaires chacun, sur 2 grades différents ont été créés. Ces emplois sont occupés par un seul agent. Compte tenu des nécessités du service et des missions rattachées à ces emplois, il convient de les regrouper pour créer un seul emploi d'adjoint d'animation à temps non complet, sur la base d'un temps de travail de 28 heures 23 hebdomadaires annualisées.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs.**

### **3/ Décision modificative n°2 au budget primitif - M14**

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du courrier de la trésorerie :

Par délibération du 12 septembre 2019, la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE a proposé de notifier à la commune de Rognaix, une attribution de compensation définitive 2019 de 151 944€.

Or, la Commune de Rognaix a emis à son égard un titre de 165 682.88€. Cette somme a été intégralement versée par la Communauté d'Agglomération.

Il convient de rembourser la différence de 13 738.88€ en émettant un mandant, au compte 673, au profit de la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE.

**Pour permettre le mandatement, il convient de prévoir les mouvements de crédits suivants :**

<i>FONCTIONNEMENT</i>	<i>Budgété</i>	<i>Diminution de crédit</i>	<i>Augmentation de crédit</i>	<i>Solde</i>
<i>022 dépenses imprévues</i>	<i>25 774.00€</i>	<i>-13 738.88€</i>		<i>12035.12€</i>
<i>673 titres annulés (exerc. antér.)</i>	<i>0€</i>		<i>+ 13 738.88€</i>	<i>13 738.88€</i>

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision modificative n°2 au budget primitif-M14**

### **4/ Création d'un emploi d'agent technique à temps non complet**

Monsieur le Maire indique que compte tenu des besoins de la collectivité, il est nécessaire de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet, afin d'exercer des missions d'accompagnement de transport scolaire et de surveillance de la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de préciser les conditions de ce recrutement.

Le conseil municipal décide, de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial, relevant de la catégorie C à temps non-complet à raison de 11 heures 45 minutes hebdomadaires annualisées,

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la création d'un emploi d'agent technique à temps non complet**

### **5/ Recrutement de l'accompagnatrice de transport scolaire d'Esserts Blay**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 7 juin 2016, le Conseil municipal a créé un emploi permanent à temps non-complet d'accompagnatrice de transport scolaire destiné à être occupé par un agent relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de préciser les conditions de ce recrutement.

Le conseil municipal décide du recrutement d'un adjoint technique territorial contractuel, relevant de la catégorie C à temps non-complet à raison de 14 heures 20 hebdomadaires annualisées sous contrat à durée indéterminée si l'agent en remplit les conditions,

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le recrutement de l'accompagnatrice de transport scolaire d'Esserts Blay**

## 6/ Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose la liste des personnes suivantes afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs :

- **Titulaires :**
  - COLLIARD Michele 73730 ROGNAIX
  - BRUNOD Didier 73200 PALLUD
  - COLLIARD André 73730 ROGNAIX
  - BERNARD Denys 73730 ROGNAIX
  - MORTIER Yoan 73730 ROGNAIX
  - ESCALIER Philippe 73730 ROGNAIX
  - DIGARD Jean-François 73730 ROGNAIX
  - LAMULLE Caroline 73730 ROGNAIX
  - BOUVRY Valérie 73730 ROGNAIX
  - HEREDIA Marie-Françoise 73730 ROGNAIX
  - CHENAL Martine 73730 ROGNAIX
  - GAUCHY Mathieu 73730 ROGNAIX
- **Suppléants :**
  - HURARD Florence 73730 ROGNAIX
  - DUMAS Marinette 73730 ROGNAIX
  - TISSOT Henri 73730 ROGNAIX
  - MASSON Sylvie 73730 ROGNAIX
  - OLIVA Salvatore 73730 ROGNAIX
  - STAUDT Sandra 73730 ROGNAIX
  - TISSOT Monique 73730 ROGNAIX
  - DALLA-PALMA Guillaume 73730 ROGNAIX
  - MUNIER André 73730 ROGNAIX
  - FABRY Jerome 73730 ROGNAIX
  - PLAISANCE Marie-Chantal 73730 ROGNAIX
  - PONDRUEL Mélissa 73730 ROGNAIX

## 7/ QUESTIONS DIVERSES

### **- Droit de préemption**

Procédure administrative de déclaration d'intention d'aliéner  
Le conseil municipal doit se prononcer pour une maison d'habitation.

- ***La commune ne fait pas valoir son droit de préemption***

### **- Courses cycliste**

L'organisateur de la course « Le Tour du Mont Blanc » recherche 7 volontaires pour sécuriser la course lors du passage sur la commune le vendredi 07 août 2020 de 14h30 à 16h30.

- ***M le Maire va mettre en place le recrutement.***

### **- Microcentrale du Bayet**

L'entreprise FERRARIS à l'origine du projet propose de présenter les détails de ce dernier, aux nouveaux membres du conseil municipal.

- ***Une réunion et une visite du site seront programmées ultérieurement.***

### **- Informations sur le tarif de la garderie**

La commune souhaite avec l'ensemble du RPI harmoniser le tarif horaire

- ***Discussion lors du prochain conseil d'école***

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21h26

Fait à Rognaix le 24 juillet 2020

Affichage fait le 27 juillet 2020

Le Maire,  
Joël GACHET



